



**DISCOURS DE SEM Hery RAJAONARIMAMPINANINA,
Président de la République de Madagascar**

**Cérémonie d'ouverture du IVème du Sommet des Chefs d'Etat et de
Gouvernement de la Commission de l'Océan Indien**

Moroni, le 23 août 2014.

**Monsieur Le Président de l'Union des Comores,
Monsieur Le Président de la République des Seychelles,
Monsieur Le Président de la République française,
Monsieur Le Premier Ministre de la République de Maurice,
Messieurs Les Chefs d'Institutions de l'Union des Comores,
Madame et Messieurs Les Ministres, membres du Conseil de la COI,
Monsieur Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien,
Monsieur Le Représentant de l'Union Européenne,
Mesdames et Messieurs Les Secrétaires Exécutifs et Hauts Représentants
des Organisations Régionales et Internationales,
Messieurs Les Gouverneurs des Iles Autonomes de l'Union des Comores,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique
et consulaire,
Mesdames et Messieurs les Hauts fonctionnaires,
Mesdames et Messieurs les membres de la presse,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

Je suis heureux de vous saluer tous, au nom de la République de Madagascar, Pays qui assure la Présidence de notre Organisation, la Commission de l'Océan Indien. Je souhaiterais à cette occasion, vous transmettre les salutations fraternelles du Peuple malgache.

Mais tout d'abord, permettez-moi de me joindre à tous mes prédécesseurs pour remercier et féliciter notre frère, le Président Ikililou DHOININE, son Gouvernement et le Peuple de l'Union des Comores, pour avoir offert

d'héberger ce Sommet et surtout pour l'accueil chaleureux reçu par la délégation malgache à son arrivée aux Comores. Chacun de nous a certainement apprécié les efforts déployés par ce pays pour nous offrir cette hospitalité dont la qualité est à l'aune du sourire légendaire de leurs habitants.

Je voudrais également saisir cette occasion de votre présence à tous ici réunis, pour exprimer de vive voix et solennellement, au nom de la nation malgache toute entière, nos remerciements les plus sincères pour le soutien sans faille que vous nous avez apporté durant le long processus de sortie de crise de plus de cinq ans. Grâce à la COI qui a initié les actions en faveur de Madagascar et intercéder auprès de la Communauté internationale pour le Peuple malgache, la stabilité politique et sociale est en cours de restauration et nous pouvons commencer à reconstruire notre nation. Merci du fond du cœur à tous ! Aujourd'hui, un nouveau processus avec ses défis de taille et ses espoirs s'est enclenché depuis fin janvier de cette année. Le Peuple malgache et ses dirigeants sont désormais attelés à cette tâche de redressement national, animés de notre ferme volonté et surtout de la conviction que c'est une entreprise réalisable et réaliste eu égard aux ressources dont nous disposons, tant humaines que naturelles. Mais nous sommes aussi encouragés par la confiance que vous avez placée en Madagascar en lui attribuant la Présidence de l'Organisation, dès sa sortie de crise. Soyez assurés que Madagascar ne trahira pas votre confiance. Merci encore !

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Trente ans après la signature de l'Accord général de Victoria qui a fondé la Commission de l'Océan Indien, beaucoup de chemin, jalonné de défis et de réalisations plus qu'encourageantes, a été parcouru. Trente ans après son institution, nous pouvons affirmer que la COI est arrivée à maturité. L'impulsion politique décisive qui lui a été donnée lors du 3^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Antananarivo, a façonné notre organisation pour être un acteur régional de stabilité et de gestion de crise.

« L'indianocéanie, un avenir à bâtir ensemble », tel est le thème de ce IVème Sommet. L'avenir que nous voudrions bâtir ensemble est celui d'une organisation forte, connectée, solidaire et complémentaire, visible aussi bien sur le plan national, régional qu'international.

A cet égard, la présidence malgache espère en accélérer le tempo en axant ses priorités sur la délocalisation des projets dans les Etats membres, l'amélioration de la connectivité sur les plans maritime, aérien et numérique, le renforcement de la sécurisation de notre espace maritime ainsi que sur l'autonomie alimentaire régionale.

Pour ce faire, la solidarité et l'unité doivent être le moteur de notre Organisation qui ambitionne d'être encore plus forte. La COI est certes composée d'Etats petits en taille ou petits économiquement mais rassemblés, ils sont forts d'une volonté commune de stabilité politique et de développement économique. Madagascar peut témoigner de cette force de la COI, car l'organisation a joué un rôle clé dans la résolution de la crise politique au pays, et notre souhait est que, sous la présidence malgache, cette force diplomatique et politique soit encore accrue. Aujourd'hui, un appel a été lancé par l'Union des Comores en direction de nos Etats membres dans la perspective de la tenue le 02 novembre prochain des élections communales comoriennes. Je suis assuré que les Comores recevront un écho favorable à cet appel.

Cette unité sera renforcée par la connectivité aérienne, maritime et numérique qui s'impose de par notre insularité.

Pour assurer la connectivité maritime, aérienne et numérique, les infrastructures adéquates seront optimisées : ports, aéroports, fibre optique seront normalisées pour permettre une circulation améliorée des personnes, des biens et des services. L'objectif est de multiplier les échanges commerciaux intra régionaux qui est seulement de 3,7% actuellement, notamment dans une perspective de sécurité alimentaire régionale, mais aussi dans l'optique d'un développement économique partagé. Les opportunités économiques qui découleront de cette connectivité seront

distribuées à tous les membres, afin que tous les Etats puissent bénéficier de la mondialisation et de la délocalisation des marchés et des services. Les expériences réussies des uns seront des leçons à apprendre pour les autres, et les nouvelles technologies permettront aisément ce partage de connaissances.

Dans ce registre, je voudrais saluer la signature et l'effectivité des accords aériens. Je citerai la signature d'un accord aérien entre Madagascar et les Seychelles qui sera effectif au mois de décembre de cette année et l'accord aérien entre les Seychelles et La Réunion qui a repris depuis le mois de juin dernier, hormis les liaisons aériennes régulières qui relient déjà les Comores, Madagascar, Maurice et La Réunion. Même si ces accords découlent d'efforts de coopération bilatérale, ils s'inscrivent dans le contexte d'un renforcement des mesures prises au niveau de notre Organisation vers une véritable connectivité régionale.

Au plan de la connectivité maritime, point n'est besoin de rappeler que plus de 90% de nos échanges s'effectuent par voie maritime.

En sa qualité de Président du Conseil de la COI et aussi en sa qualité d'Etat membre, Madagascar est prêt à s'engager dans la réalisation du projet de cabotage maritime de la COI. L'État malgache est disposé à partager avec ses pairs ses compétences dans ce domaine. Historiquement, les compagnies maritimes malgaches à l'instar de la Compagnie Malgache de Navigation (CMN) et la Société Malgache de Transport Maritime (SMTM) ont une longue expérience de desserte de la région par cabotage.

Toujours dans ce registre, mais au plan de la sécurité maritime, je me réjouis des efforts déjà entrepris au niveau de notre sous région et qui se sont traduits notamment par la surveillance des pêches et le programme MASE, sans oublier l'Unité anti piraterie basée aux Seychelles. Il est clair que nous devons renforcer cela, particulièrement en ce qui concerne la stratégie de lutte contre la piraterie et la pêche illégale dans l'Océan Indien dont l'envergure dépasse nos moyens qui restent encore dérisoires. Dans ce sens, les stratégies globales sur la gouvernance maritime seront prises en

compte et mises en œuvre régionalement, avec l'objectif de prévenir tout transfert des risques maritimes d'un pays membre à un autre. De même, l'intensification de notre coopération avec les autres acteurs régionaux et mondiaux, comme l'Union Européenne et l'Union Africaine, mais aussi les pays émergents comme l'Inde ou la Chine s'impose. Pour sa part, Madagascar mettra un point d'honneur à contribuer aux efforts déployés par la COI dans le domaine de la sécurité maritime.

C'est dans ce souci que Madagascar s'est porté candidat pour héberger le Centre de Fusion d'Informations et c'est certainement pour la même raison que les Seychelles avaient aussi offert ses services. Avec l'Unité anti-piraterie des Seychelles, ce centre contribuera sans nul doute à la préservation de notre espace maritime commun et à la promotion de l'Economie bleue. Dans un esprit de collaboration et d'harmonisation, le Président seychellois et moi-même avons convenu de tenir au niveau technique des consultations bilatérales pour accorder nos positions sur la question. Les pourparlers se poursuivent et nous promettons au sommet qu'une décision sur la répartition des tâches en fonction des spécificités et des compétences respectives sera prise rapidement.

Aujourd'hui, notre Organisation est plus forte, plus dynamique et fait face à des défis nouveaux liés à un monde en pleine mutation. Il n'en reste pas moins qu'elle est appelée à voir plus grand et viser plus haut afin de promouvoir les spécificités et les besoins de chacun de ses Etats insulaires.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Madagascar assure maintenant la présidence de la COI : fort de votre soutien et de votre solidarité et galvanisé par son retour parmi vous, notre pays souhaite renvoyer l'ascenseur à notre Organisation en travaillant et en déployant des efforts pour assumer le rôle qui lui était dévolu auparavant, à savoir celui de Grenier de l'Océan Indien. C'est un engagement que Madagascar prend solennellement devant vous et nous comptons sur votre appui pour qu'il se concrétise rapidement. Cette année 2014 a été baptisée

par l'Union Africaine: « Année de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire » ; je souhaiterais que pour notre sous-région, 2014 et 2015 le soient aussi.

Nous avons déjà commencé à œuvrer dans ce sens. Ainsi, après l'Accord PDDAA d'Octobre 2013 avec la Commission de l'Union Africaine, Madagascar a signé le Compact du Programme Sectoriel Agriculture, Élevage et Pêche/Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PSAEP/PDDAA) le 13 juin dernier avec le COMESA.

Je ne peux donc que me féliciter de l'excellente progression des démarches entreprises au titre de la sécurité alimentaire, par notre Secrétariat Général qui avait organisé la réunion de Majunga en mars 2013 intitulée : « La sécurité alimentaire dans l'Indianocéanie, investir dans la production agricole » et je crois comprendre qu'avant la fin de cette année, un autre volet va se tenir. Je remercie la République de Maurice d'avoir offert d'accueillir ladite conférence et j'en prends acte.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La COI est un acteur régional, mais elle est aussi un acteur à part entière au niveau mondial et elle peut d'ores et déjà jouir pleinement de son statut d'observateur au sein de l'Union Africaine et des Nations-Unies. Elle a son rôle à jouer dans l'intégration régionale au sein du Comité Interrégional de Coordination (CIRC) avec la SADC, le COMESA et l'EAC. Nos Etats membres qui ont pris part au 34^{ème} Sommet de la SADC à Victoria Falls, ont d'ailleurs activement soutenu les décisions adoptées lors de ces assises, en particulier celle relative à la nécessité du renforcement de l'industrialisation dans les Etats membres en vue de l'augmentation des produits transformés localement dans nos Etats pour approvisionner nos marchés respectifs.

Les demandes de renforcement de coopération au-delà de nos frontières démontrent la crédibilité de notre Organisation. J'estime ainsi que l'ambition de la COI de devenir la 9^{ème} Communauté Economique Régionale au sein de l'Union Africaine est réaliste et accessible.

Encore une fois, la taille de nos îles ne doit être un obstacle ni à notre développement économique, ni à notre unité. Au contraire, les aléas de notre géographie constituent une opportunité de tirer parti d'une richesse commune, et bâtissons notre avenir, forts de notre inter- connectivité et de notre volonté d'agir ensemble, pour le développement harmonieux de tous nos membres. D'ailleurs, nous avons bon espoir qu'à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur les Petits Etats Insulaires en Développement à Samoa, début septembre prochain, les PIED auront un statut particulier après le vibrant plaidoyer que nos Ministres qui vont y assister vont représenter. En effet, la COI saisira cette occasion pour souligner les urgences et les actions à entreprendre afin de réduire la vulnérabilité économique, environnementale et humaine d ces petites îles. Il est souhaitable que tous les Etats membres parlent le même langage à cette tribune.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En l'état actuel des choses, nul ne peut plus ignorer l'ampleur de la propagation du virus Ebola en Afrique de l'Ouest qui a déjà fait beaucoup trop de victimes. Pour notre région, nous devons remercier le ciel que le risque d'importation de la maladie peut encore être considéré comme faible. Mais nous devons nous préparer à toute éventualité. Dans ce cadre, je ne peux que me féliciter de l'initiative de la COI d'avoir mobilisé le réseau de Surveillance des épidémies et de gestion des alertes (SEGA). Ce dispositif prévoit que chaque semaine, le Bulletin de veille Océan Indien diffuserait des informations sur le suivi de l'épidémie à l'échelle mondiale et les mesures de contrôles dans notre région. Une enveloppe de 50.000 euros a été débloquée par la COI, financée par l'Agence française de développement, que nous remercions au passage. Ainsi, la COI pourrait mobiliser sous 48 heures les laboratoires et les épidémiologistes du réseau « SEGA on Health » en cas de besoin.

L'occasion m'est ici offerte de renouveler l'expression de notre appréciation à l'adresse des partenaires financiers et techniques de la COI en particulier l'Union Européenne et l'Agence Française au Développement.

Avant de clore, permettez-moi au nom des États membres, d'adresser nos sincères remerciements au Secrétariat Général de la COI pour les préparatifs de ce Sommet et pour la qualité des documents mis à la disposition des États membres. La férule dynamique de notre ami le Secrétaire Général y est certainement pour beaucoup.

Enfin, nous félicitons l'initiative prise par le Secrétariat pour la création de l'Hymne de la COI que nous avons eu l'honneur d'apprécier pour la première fois durant ce Sommet. Nos remerciements s'adressent enfin aux artistes de la région, aux choristes et musiciens, ainsi qu'à la presse.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de votre aimable attention et tout en souhaitant un plein succès à nos travaux, je déclare ouvert le 4ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Commission de l'Océan Indien.